

## Projet Land Art, un SMS pour la paix

### Organisation et calendrier

La première phase consiste en l'inscription au projet par le biais d'un courriel envoyé à l'adresse suivante :

[comite.centenaire@ac-besancon.fr](mailto:comite.centenaire@ac-besancon.fr)

Ce courriel devra comporter le nom de la personne référente du projet ainsi que son adresse mel.

### **Cette inscription est à envoyer pour le 28 février 2018**

Un formulaire en ligne vous sera ensuite envoyé afin de préciser votre projet : taille, matériaux envisagés, classes mobilisées,...

L'opération se déroulera sur la fin d'année scolaire (mai - juin). Des rencontres seront organisées avec l'artiste à différents niveaux (départemental et local) sur la période de mars à juin.

L'envoi de la photographie de l'œuvre de Land Art sera conditionné par la taille du projet envisagé.

1. Si la dimension de l'œuvre se rapproche de la taille minimum, la photographie pourra être réalisée à partir d'un bâtiment surplombant l'œuvre ou en faisant appel à des moyens techniques locaux (nacelle d'un artisan, d'une collectivité territoriale, échelle des pompiers,..). La seule contrainte est de faire parvenir le cliché avant le 30 juin 2018 à l'adresse suivante :

[Comite.centenaire@ac-besancon.fr](mailto:Comite.centenaire@ac-besancon.fr)

2. Si la dimension de l'œuvre nécessite l'usage d'un drone, la prestation sera réalisée par un professionnel qui se chargera de l'aspect réglementaire (déclarations en préfecture, assurance,...) et un circuit sera organisé entre les différents établissements afin de réduire les coûts de réalisation. La finalisation de l'œuvre devra donc être prévue dans un créneau se situant entre la fin mai et le début juin. Un calendrier précis sera communiqué dès que les inscriptions des établissements dans ce projet seront connues. Une participation financière d'un montant maximum de 100 euros sera demandée à l'établissement pour contribuer aux frais de réalisation de la photographie par un professionnel qualifié, dans un cadre sécurisé. Ces frais pourront être réduits par les demandes de subventions en cours.

L'association « Le souvenir français », partenaire de cette opération, pourra être sollicitée à travers les sections locales.

Chaque établissement recevra un exemplaire du poster final attestant sa participation au projet.